

Avis et prises de position

Conseil des monuments et sites du Québec and Héritage Montréal

Number 55, December 1992, January–February 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/16344ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Conseil des monuments et sites du Québec & Héritage Montréal (1992). Avis et prises de position. *Continuité*, (55), 53–55.

Avis et prises de position

par le Conseil des monuments et sites du Québec et Héritage Montréal

LE MOULIN À VENT DE SAINT-GRÉGOIRE

Le moulin à vent de Saint-Grégoire est un monument historique appartenant au ministère des Affaires culturelles et qui fut classé le 27 février 1957. Il recevait également, en 1981, le statut de « bien archéologique ». Or l'Association des Larivière d'Amérique inc. s'intéresse à ce moulin qui a appartenu à Joseph Larivière, né à Québec et ancêtre de la lignée du même nom établie en Mauricie.

À la suite de la demande de l'Association des Larivière concernant la mise en valeur du moulin, le directeur de la Direction régionale de la Mauricie-Bois-Francs écrivait au président le 25 août 1988, à titre d'information: « Je puis vous indiquer qu'une somme de 20 000 dollars sera consacrée, au cours des prochaines semaines, à diverses études visant à la restauration du moulin. Par la suite, nous envisageons affecter une somme d'environ 90 000 dollars aux travaux de restauration proprement dits. » Le 26 septembre 1991, la Direction régionale écrivait de nouveau au président: « Le Ministère a cédé le moulin à la Société générale des industries culturelles, qui déposa une demande d'autorisation pour la démolition du moulin. Le dossier fut présenté au Comité des avis de la Commission des biens culturels qui recommanda l'émission du permis qui fut effectivement émis le 10 juillet 1991. »

Afin que le moulin conserve le plus possible de son intégrité, la SOGIC convint d'en démolir la majeure partie, laissant au sol une section du cylindre significative et sécuritaire. Cette solution a l'avantage de conserver intact le potentiel archéologique des lieux et offre la possibilité de le mettre en valeur *in situ*. « C'est avec regret que nous avons dû, pour des raisons de sécurité, nous résoudre à cette destruction partielle. »



LE MOULIN DE SAINT-JOACHIM

Sans égards pour la valeur historique et patrimoniale du moulin du XVII^e siècle construit sous Champlain – et dont la meule fut expédiée en 1691 de Brie, en France –, le maire de Saint-Joachim accordait un permis de démolition du bâtiment. Le propriétaire, peu soucieux de la conservation des témoins de notre histoire, allait raser le moulin et le remplacer par un garage moderne.

Pourtant, dans le programme d'identification des bâtiments à caractère culturel, la MRC avait identifié ce dernier comme témoin essentiel et devant être protégé. Le moulin est également répertorié dans le *Répertoire des moulins à eau du Québec* (Dossier n° 36 du MAC).

Il est certain que le Ministère devrait consentir une approbation écrite avant qu'ait lieu au Québec la démolition de bâtiments anciens. Les maires des municipalités de Québec ont souvent peu de souci de leur environnement bâti à saveur patrimoniale et depuis que la loi les désigne responsables de leur patrimoine, ils ont démoli plus d'édifices qu'ils en ont sauvés. Présentement, toutes les pierres du moulin de Saint-Joachim ont été récupérées et mises en lieu sûr. Celles-ci pourraient peut-être, éventuellement, revivre dans le cadre d'une reconstitution historique.

DISPARITION DE LA MAISON BARBEAU

**Saint-Constant,
le mercredi 21 octobre 1992**

Le samedi 17 octobre dernier, en fin d'après-midi, la maison Barbeau disparaissait sous la proie des flammes. Il s'agit de la cinquième maison ancestrale à disparaître en moins d'un an sur le territoire de Saint-Constant, après les maisons Favreau, Baillargeon, Camyré et St. James.

La Fondation Royal-Roussillon pour la protection du patrimoine déplore à nouveau l'absence de mesures visant à protéger nos bâtiments patrimoniaux. La perte de ce joyau architectural prend son origine en 1990, lors du changement de zonage du bloc de lots connu sous le nom de «terre à Barbeau». Celle-ci passait d'un zonage vert à un zonage blanc étant

donné la rapacité spéculative de compagnies à numéros. De plus, il faut avouer que l'éducation débridée de certains de nos adolescents, qui se permettent de tout démolir dès qu'un bâtiment est abandonné, en dit long sur la «qualité de vie» du milieu.

Rappelons que la maison Barbeau fut probablement construite dans les années 20 par Roch Lanctôt – maire de Saint-Constant entre 1899 et 1901 et député du comté de Laprairie-Napierville à la Chambre des communes entre 1904 et 1929 – pour sa fille Camilla, qui allait épouser Émile Barbeau. La particularité architecturale de cette maison était que son corps secondaire remontait à la fin du XIX^e siècle et que son corps principal présentait un souci d'équilibre de sa finition intérieure par ses moulures en plâtre et en bois. D'un style d'inspiration néo-classique, nous retrouvons

encore dans le Vieux-Saint-Constant les maisons Tougas et Lapierre, qui ont elles aussi subi la même influence.

Aujourd'hui, un autre bâtiment vient de disparaître. Cependant, il faudrait songer à étudier la possibilité d'intervenir dans ce secteur, le long de la rivière Saint-régis, afin d'inventorier et mettre à jour les sites archéologiques qui subsistent et protéger la petite chênaie (communément appelée «le petit bois») avant que tout soit remué par les béliers mécaniques.

Source: La Fondation Royal-Roussillon pour la protection du patrimoine:

203, rue Saint-Roch
Saint-Constant (Québec)
J5A 1Y3

Pour de plus amples renseignements, contactez M. Yves Bellefleur, secrétaire, au (514) 632-0504.



*L'escalier du corps principal
de la maison Barbeau, à Saint-
Constant, en août 1990.*
Photo: Yves Bellefleur.



Le même escalier, un an plus tard!
Photo: Yves Bellefleur.

GARE WINDSOR OU NOUVEAU FORUM: «TO BUILD OR NOT TO BUILD»

Au début décembre, un comité de conseillers municipaux de Montréal aura étudié publiquement le projet d'aménagement du nouveau Forum sur le site de la gare Windsor. Voilà la réponse de la Ville à la coalition des groupes qui demandaient, en mars dernier, l'examen de ce projet par un comité d'experts indépendants pour en comprendre tous les impacts.

Au printemps 1991, le Club de Hockey Canadiens et le Canadien Pacifique annonçaient le choix de ce site pour relocaliser le Forum dans le cadre d'un grand projet privé qui assurerait l'autofinancement de l'institution. Malgré cela, on n'a finalement pas pu connaître les paramètres du projet avant le début d'octobre 1992, alors que le promoteur et le maire annonçaient les premiers travaux pour le début de 1993. C'est alors qu'on apprenait, par exemple, que le promoteur demandait le droit éternel de construire des tours de 31, 44 et 11 étages à des dates indéterminées.

À l'automne 1991, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada avait tenu des audiences sur l'effet du projet sur la gare. La loi fédérale sur les gares ferroviaires patrimoniales borne cet examen aux interventions affectant la partie ancienne de la gare et ses voûtes

souterraines. La Commission a cependant souhaité que le projet d'ensemble tienne compte de la relation entre la gare et son environnement.

Ces audiences ont également souligné l'intérêt patrimonial de l'activité ferroviaire de la gare. Bref, la question patrimoniale demeure ouverte d'autant plus que la Ville de Montréal a l'intention de créer un site du patrimoine au square Dorchester (après l'acceptation du projet?).

La Ville de Montréal, le maire en tête, s'enthousiasme devant les arguments économiques du promoteur. L'administration s'éloigne dangereusement de ses engagements en faveur d'un processus ouvert de l'urbanisme, du patrimoine et de l'évaluation préalable des impacts d'un projet (comme entre autres les effets sur le square Dorchester, la perte de la valeur patrimoniale de la gare, l'avenir du Forum actuel et du secteur avoisinant, etc.). Par exemple, mettra-t-on vraiment la gare en valeur en construisant une gratte-ciel à l'arrière?

Encore une fois, comme pour l'Hôtel-Dieu, on nous demande de signer à toute vapeur un chèque en blanc pour un projet majeur dont on ne connaît pas tous les risques pour le patrimoine comme pour l'économie du centre-ville.

PUBLICATIONS REÇUES

COLLECTIF. Les trésors des archives nationales. Sillery, Éditions du Septentrion, 1992, 368 p. (50 \$)

COLLECTIF. Pour le Christ et le Roi. La vie au temps des premiers Montréalais. Montréal, Libre Expression/Art Global, 1992, 320 p. (59,95 \$)

CÔTÉ, Robert, Mario Savard, Serge Saint-Pierre et François Dubé. Portraits du site et de l'habitat de Place-Royale sous le Régime français. Québec, Les publications du Québec, collection «Patrimoines», 1992. Tome 1: 249 p. (9,95 \$); tome 2: 271 p. (9,95 \$)

DICKINSON, John A. et Brian Young. Brève histoire socio-économique du Québec. Sillery, Éditions du Septentrion, 1992, 384 p. (27 \$)

GAUVIN, Pauline. L'affrontement Hydro-Québec/Contestension Portneuf Lotbinière. Sainte-Foy, Paulymédia, 368 p. (23 \$). Commander auprès de Paulymédia, 3480, carré de Nevers, Sainte-Foy (Québec) G1X 2E1, renseignements: (418 653-6143).

LA GRENADE-NEUNIER, Monique. La société de Place-Royale à l'époque de la Nouvelle-France. Québec, Les publications du Québec, collection «Patrimoines», 1992, 375 p. (10,95 \$)

LESSARD, Michel. Montréal, métropole du Québec. Images oubliées de la vie quotidienne, 1852-1910. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1992, 304 p. (49,95 \$)

SIMARD, Louise. La très noble demoiselle. Montréal, Éditions Libre Expression, 1992, 202 p. (19,95 \$)



Restaurant Charles Baillairgé

Une réputation
pour avoir maintenu
la qualité de sa cuisine
depuis
1870

Le plus ancien restaurant
au Canada

musique de chambre
ou sur scène
selon les soirées

anniversaires
fêtes
soirées

Toutes les chambres de l'Hôtel Clarendon
furent rénovées et climatisées en 1992

pour réservation (418) 692-2480
1 800 463-5250



C C HÔTEL CLARENDON

propriétaires: La famille Dufour
Jacques Cyr